

**Engagement en faveur de la participation parlementaire
9^e Sommet des Amériques
Construire un avenir durable, résilient et équitable**

Nous, le Conseil de ParlAmericas, nommé par les parlements nationaux qui composent ParlAmericas et responsable de sa gouvernance, saluons l'inclusion dans le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique adopté par les chefs d'État et de gouvernement le 9 juin 2022, lors du 9^e Sommet des Amériques, d'un mandat visant à promouvoir la participation parlementaire, par le biais de ParlAmericas, en tant que partie intégrante du processus des Sommets des Amériques;

Reconnaît que ParlAmericas a été créée dans le but de promouvoir la participation parlementaire dans le système interaméricain et de contribuer au dialogue interparlementaire sur les thèmes importants pour la région, conformément à la Résolution 1673/99 de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains;

Réaffirme que, depuis sa création, ParlAmericas rassemble les parlementaires des Amériques et des Caraïbes pour promouvoir un dialogue politique coopératif, faciliter la diplomatie parlementaire et favoriser l'échange de bonnes pratiques législatives dans les domaines prioritaires comme l'égalité des genres, l'ouverture législative et la lutte contre le changement climatique;

Souligne que la collaboration et la coordination entre les pouvoirs publics sont des principes fondateurs de nos démocraties, indispensables pour assurer la réalisation des objectifs et des engagements de l'État;

Reconnaissant que le multilatéralisme, l'intégration régionale, la mondialisation et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie dans les relations internationales nécessitent une participation de plus en plus active des parlements, en tant que dépositaires de la volonté du peuple, dans les affaires internationales, afin de partager leurs points de vue avec le pouvoir exécutif pour éclairer les processus de négociation, exercer un contrôle politique sur la mise en œuvre des engagements et des accords signés, et assurer le respect des normes internationales et de l'État de droit, entre autres;

Conformément à l'engagement de promouvoir la participation parlementaire comme partie intégrante du processus des Sommets par l'intermédiaire de ParlAmericas, l'organisation interparlementaire de l'hémisphère, inscrit au paragraphe 24.f du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique adopté par les chefs d'État et de gouvernement le 9 juin 2022 dans le cadre du IX^e Sommet des Amériques,

S'engage à :

1. Faciliter et favoriser la participation substantielle des parlementaires des Amériques et des Caraïbes au processus des Sommets des Amériques, y compris au déroulement de la réunion officielle des parlements au sommet en collaboration avec le parlement national du pays hôte;
2. Veiller à la collaboration entre ParlAmericas, l'organisation interparlementaire mandatée pour être le véhicule hémisphérique pour la participation parlementaire dans le Système Interaméricain, et le Secrétariat des Sommets des Amériques, le Groupe de révision de la mise en

œuvre des initiatives des sommets, le Groupe de travail conjoint des sommets, le Forum de la société civile, le Forum des jeunes des Amériques et le Sommet des PDG des Amériques;

3. Favoriser un dialogue interparlementaire régional sur les thèmes abordés durant les Sommets des Amériques et faire écho aux priorités et aux engagements politiques qui en émanent dans les déclarations adoptées par les parlementaires des Amériques et des Caraïbes dans le cadre de rencontre organisées par ParlAmericas;
4. Promouvoir des mesures législatives conformes aux engagements politiques pris par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques et des Caraïbes dans le cadre des Sommets des Amériques;
5. Présenter un rapport sur les contributions à la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de chaque Sommet des Amériques réalisées via ParlAmericas.

Adoptée le 16 juin 2022